



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2025 - 43

Séance du jeudi 31 juillet 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le 31 juillet à 18 heures 00, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Maison des Associations sous la présidence de Monsieur Jean-Claude FRANCESCHI, maire.

Madame Célia SAEZ RICCIARDI a été élue secrétaire de séance.

Nombre des membres afférents :	19	Présents :	12
Nombre de membres en exercice :	19	Représentés :	05
		Absents :	02

Membres présents : BALDOVINI Antony, CARLOTTI PERGOLA Marie-Ange, CHEYNET Patrick, FRANCESCHI Jean-Claude, GIULY Martin, LUCIANI Dominique, MANENTI Grégory, MERMET Jacques, PISTORESIS RAMAZOTTI Jeanne, SAEZ RICCIARDI Célia, TADDEI Laurence, VENTURINI Dominique

Membres représentés : BONIFACI Jean-François (Pouvoir à Marie Ange PERGOLA), LUIGGI Laure (Pouvoir à Dominique VENTURINI), MAIORE Marie-Laure (Pouvoir à Patrick CHEYNET), PANTALACCI BANCE Antoinette (Pouvoir à Antony BALDOVINI), PIRAS Maria-Antonietta (Pouvoir à Jeanne RAMAZOTTI)

Membres absents : BONY Sarah, LUCIANI Jean-Emmanuel

Date de la convocation : 24 juillet 2025

Date d'exécution : 01 août 2025

Date d'affichage : 01 août 2025

OBJET : APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 03 juillet 2025

Le président soumet à l'approbation du conseil municipal le procès-verbal de la séance du 03 juillet 2025 au cours de laquelle ont été examinées les questions ci-après :

- N° 2025 – 38 - Approbation du procès-verbal de la séance du 4 juin 2025
- N° 2025 – 39 – Création d'un emploi de rédacteur territorial
- N° 2025 – 40 – Avenant N°1 Marché N° 2020 SMP 001
- N° 2025 – 41 – Cession immobilière au profit du Service d'incendie et de secours
- N° 2025 – 42 – Subventions aux associations
- N° 2025 – 43 – Rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes
- Décisions prises par le maire par délégation du conseil municipal
- Questions diverses

* * *

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des membres présents et représentés le procès-verbal de la séance du 03 juillet 2025 qui est signé par le maire et la secrétaire de séance.

NOM & PRÉNOMS	POUR	CONTRE	ABST	SIGNATURE	SIGNATURE Titulaire POUVOIR
FRANCESCHI Jean-Claude Maire Pouvoir à	X				
RAMAZOTTI Jeanne 1ère adjointe Pouvoir à	X				
LUCIANI Dominique 2ème adjoint Pouvoir à	X				
TADDEI Laurence 3ème adjoint Pouvoir à	X				
GIULY Martin 4ème adjoint Pouvoir à	X				
RICCIARDI-SAEZ Celia 5ème adjointe Pouvoir à	X				
CHEYNET Patrick Conseiller municipal Pouvoir à	X				
MAIORE Marie-Laure Conseillère municipale Pouvoir à Patrick CHEYNET	X				
PIRAS Maria-Antonietta Conseillère municipale Pouvoir à J. RAMAZOTTI	X				
BALDOVINI Antony Conseiller municipal Pouvoir à	X				
BONY Sarah Conseillère municipale Pouvoir à					
VENTURINI Dominique Conseiller municipal Pouvoir à	X				
PERGOLA Marie-Ange Conseillère municipale Pouvoir à	X				
LUIGGI LAURE Conseillère municipale Pouvoir à D. VENTURINI	X				
BONIFACI Jean-François Conseiller municipal Pouvoir à M.A. PERGOLA	X				
LUCIANI Jean-Emmanuel Conseiller municipal Pouvoir à					
MANENTI Grégory Conseiller municipal Pouvoir à	X				
BANCE Antoinette Conseillère municipale Pouvoir à A. BALDOVINI	X				
MERMET Jacques Conseiller municipal Pouvoir à	X				

Fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus.

Le président de séance,
Jean-Claude FRANCESCHI



